Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée AGRI-TH-119, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ AGRI-TH-119 (v. A65.2) : Mise en place d'un dispositif de déshumidification d'une serre avec de l'air extérieur par une boite de traitement d'air ou corridor et distribution de l'air sous les gouttières de culture

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ….....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ….....
Référence de la facture : ….....
*Nom du site des travaux : ….....
*Adresse des travaux : ….....
Complément d'adresse : ….....
*Code postal : ….....
*Ville : ….....

*Les serres sont exclusivement destinées à la culture de plantes maraîchères : □ Oui □ Non

*Surface de serres maraîchères équipée du dispositif de déshumidification : ……....m^2
*Volume V (surface x hauteur sous chéneau) de serre maraîchère équipée du dispositif de déshumidification : ……..m^3
*Débit D de ventilation du dispositif : …….. m^3/h

*Capacité de déshumidification (D/V) :……..….vol/h
NB : La capacité de déshumidification doit être supérieure à 1 vol/h.

*Le dispositif est piloté de manière automatique à l'aide d'un ordinateur de gestion climatique : □ Oui □ Non
L'ordinateur de gestion climatique permet de visualiser, de contrôler et de piloter le chauffage, la ventilation et l'hygrométrie à l'intérieur de la serre en prenant en compte les données climatiques extérieures et intérieures.

*Le dispositif comporte une ventilation forcée prélevant l'air extérieur avec ou sans récupération en simple ou double flux, située en paroi de serre et connectée à une gaine de distribution d'air : □ Oui □ Non

A ne remplir que si les marque et référence du dispositif de déshumidification d'air installé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque : ….....
*Référence : ….....

ANNEXE B